

Réf: Dossier N° 071398

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INSTINCT SÉCURITÉ »

Siège social Abidjan, Cocody, FAYA route de Bingerville, feu ABATTA, cité SIR, non loin de la pharmacie EPHRATA, après la cité BNEDT, Lot 453, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 11/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTINCT SÉCURITÉ »

Objet : sécurité et gardiennage ;  
brigade cynophile ;  
vidéo protection ;  
protection rapprochée ;  
sécurité électronique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, FAYA route de Bingerville, feu ABATTA, cité SIR, non loin de la pharmacie EPHRATA, après la cité BNEDT, Lot 453, Ilot 42

Dirigeant(s) : M AMOUDJI ELLOH JEAN-NOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00360 du 21/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02586/GTCA/RC/2022 du 21/01/2022

